



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 28 SEPTEMBRE 2015

« La France envisage l'arrêt des négociations »

Matthias Fekl, secrétaire d'État au Commerce extérieur, dénonce l'attitude des États-Unis dans les négociations sur le commerce international

BRUNO DIVE
RÉDACTION PARISIENNE
b.dive@sudouest.fr

Voilà plus de deux ans que l'Union européenne et les États-Unis ont entamé des négociations en vue de conclure un accord de partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement (Transatlantic Free Trade Agreement, ou Tafta). S'il aboutissait, ce serait l'un des traités de libre-échange les plus importants jamais conclus, puisqu'il porterait sur la moitié du PIB mondial et le tiers des échanges commerciaux. C'est dire l'enjeu de ces négociations, dont un nouveau cycle doit s'ouvrir à la mi-octobre. Mais celles-ci achoppent, face à l'intransigeance américaine, et la France s'impatiente.

Pour la première fois, un membre du gouvernement tape du poing sur la table et brandit la menace d'une rupture. Secrétaire d'État au Commerce extérieur, l'élu lot-et-garonnais Matthias Fekl est évidemment en service commandé pour accorder cet entretien exclusif à « Sud Ouest ». S'il le fait, c'est en accord avec François Hollande, Manuel Valls et Laurent Fabius. C'est aussi avant de rencontrer aujourd'hui à Berlin le vice-chancelier allemand et ministre de l'Économie, Sigmar Gabriel. Autant dire que Paris fait monter la pression.

« Sud Ouest ». Où en sont les longues négociations sur le traité transatlantique ?

Matthias Fekl. Elles se déroulent dans un manque total de transparence et dans une grande opacité, ce qui pose un problème démocratique. À l'ère des réseaux sociaux, à l'heure d'une profonde crise de la démocratie, des négociations commerciales derrière les portes closes de grands hôtels internationaux d'où rien ne sort ne sont plus envisageables. La publication du mandat de négociation est un premier pas, il faut maintenant bâtir un véritable agenda de la transparence envers les citoyens, dans la continuité du travail que j'ai engagé au Quai d'Orsay.

Les parlementaires doivent avoir accès aux documents, et ce ailleurs que dans des salles sécurisées de l'ambassade américaine comme c'est le cas jusqu'à présent. Les parlementaires américains ont accès à un nombre de documents beaucoup plus important que les parlementaires européens. Je demande la réciprocité.

Qu'est-ce qui achoppe aujourd'hui dans ces négociations ?

Il y a trop d'asymétrie, pas assez de réciprocité. L'Europe a multiplié les offres, sur tous les sujets, et n'a reçu en contrepartie aucune offre sérieuse des Américains. Ni pour l'accès à leurs marchés publics ni pour l'accès aux marchés agricoles et agroalimentaires, qui restent fermés. C'est là un sujet essentiel pour la France.

Par ailleurs, nous ne sentons pas côté américain une prise en compte de nos souhaits sur les services, ni sur le problème que pose l'arbitrage par des tribunaux privés, sur lesquels la France a fait des propositions très offensives largement reprises par la Commission européenne. La négociation doit absolument permettre à nos PME et à nos agriculteurs d'avoir accès au marché américain.

Avec cette fameuse reconnaissance outre-Atlantique des origines géographiques...

C'est ce que nous appelons, avec Stéphane Le Foll, la « diplomatie des terroirs ». Quand la Chine reconnaît par exemple l'indication géographique Bordeaux et toutes celles qui lui sont liées dans le Sud-Ouest, c'est une énorme avancée et c'est une victoire de cette diplomatie des terroirs.

« Les parlementaires américains ont accès à un nombre de documents beaucoup plus important que les Européens »

Êtes-vous prêt à aller jusqu'à la rupture des négociations, si celles-ci n'avancent pas ?

Si rien ne change, cela montrera qu'il n'y a pas la volonté d'aboutir à des négociations mutuellement bénéfiques. Or, ces négociations n'avancent pas et, là où elles avancent, ce n'est pas dans le bon sens. La France envisage toutes les options, y compris l'arrêt pur et simple des négociations.

En avez-vous parlé avec François Hollande et Laurent Fabius ?

Je rends compte régulièrement au ministre des Affaires étrangères, au Premier ministre, au président de la République. Je n'ai pas l'habitude, lorsque je m'exprime dans le cadre de mes fonctions gouvernementales, de le faire de manière intempestive.

Le problème, c'est que ce n'est pas la France qui négocie, mais l'Europe. Vous n'êtes donc pas satisfait du travail du négociateur européen ?

Il faut agir comme nous l'avons fait pour la Cour permanente internationale en matière d'investissement. J'étais le premier à faire cette proposition, il y a un an, pour mettre un terme aux tribunaux privés, qui sont un scandale démocratique. À l'époque, pas grand monde y croyait, et il y avait de fortes résistances à Bruxelles comme à Paris. Aujourd'hui, les propositions françaises sont au cœur du débat. Il faut mener le même type d'action volontariste sur l'ensemble des sujets. Si nous avons un projet bien négocié entre Européens et que nous le portons avec détermination, nous pouvons parler d'égal à égal avec les Américains.

Êtes-vous suivi, sur cette ligne intransigeante, par nos partenaires européens ?

J'ai toujours souhaité travailler avec l'Allemagne, car l'Europe avance quand la France et l'Allemagne se parlent et se mettent d'accord sur des démarches qu'elles proposent ensuite à nos partenaires européens. C'est ce qui a été fait sur les tribunaux privés, avec succès. Et il y a bien, de part et d'autre de l'Atlantique, deux conceptions de l'agriculture, deux conceptions du rôle de l'homme dans l'aménagement du territoire et dans l'économie deux rapports à la vie qui ne sont pas les mêmes et qui sont respectables.

Comment empêcher de nouvelles affaires BNP Paribas (1) pour les entreprises françaises qui vont se lancer dans le commerce avec l'Iran ? Est-ce un enjeu dans les négociations ?

Pas directement, mais l'extraterritorialité pose le problème fondamental du respect du droit international. Un État, quel qu'il soit, ne peut imposer ses normes internes au reste du monde. La politique commerciale doit aussi être un outil qui permette à l'Europe de porter son projet.

En fait, vous voulez tourner la page de trente années de mondialisation libérale. Paradoxal, quand on négocie avec les Américains...

Les Américains sont nos partenaires et nos alliés mais il ne faut pas être naïf. Ils savent prôner le libéralisme économique pour les autres et ne pas l'appliquer chez eux. En Europe, beaucoup de gens ont tendance à réciter le dogme libéral de manière un peu béate, sans voir qu'en réalité personne ne l'applique vraiment.

C'est un combat à mener pour ma génération politique : écrire une nouvelle page de l'action publique et s'appuyer sur d'autres écoles de pensée que celle du libéralisme économique. Faire en sorte que les citoyens et la puissance publique au niveau national et international reprennent la main après trente années de dérégulation. C'est là le grand enjeu du XXI^e siècle.

(1) La banque française a écopé en mai dernier d'une amende record aux États-Unis pour n'avoir pas respecté les embargos vers Cuba, l'Iran et le Soudan.

Le traité Tafta en six questions

QUE NÉGOCIE-T-ON ?

La fin des barrières douanières, l'application de normes valables de part et d'autre de l'Atlantique, et l'ouverture des marchés. En bref, l'instauration d'une zone de libre-échange transatlantique qui concentrerait près de la moitié des richesses mondiales. L'identité culturelle, chère au cœur des Français, est exclue du champ des discussions, ainsi que les fonctions régaliennes du type police, justice et défense.

DEPUIS QUAND ?

Dès les années 1990, les États-Unis et le Vieux Continent ont songé à rapprocher leurs réglementations et à faire tomber les barrières tarifaires (douanes) et non tarifaires (normes). L'entrée en négociation a été annoncée pendant l'hiver 2013. Concrètement, c'est en juillet de la même année que les parties se sont mises autour de la table, après l'aval du conseil des ministres du Commerce de l'Union européenne. Depuis, neuf cycles de négociations se sont déroulés, alternativement à Bruxelles et aux États-Unis (Washington et New York). Le dernier s'est tenu en avril dernier outre-Atlantique.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les États-Unis et les 28 États de l'Union européenne, soit 820 millions de foyers de part et d'autre de l'Atlantique. Les pays européens ont délégué la négociation à la Commission européenne. Ce qui ne suscite guère la confiance des opposants au traité. La Commission

est actuellement présidée par Jean-Claude Juncker, l'ancien Premier ministre luxembourgeois qui avait mis en place dans son pays des accords fiscaux secrets permettant à 340 multinationales de s'acquiescer d'impôts ridiculement bas. C'était le cœur du scandale « LuxLeaks », révélé à l'automne 2014.

QU'Y A-T-IL DANS LE PROJET ?

Il n'y a pas grand monde pour le savoir, et c'est bien le problème. Le mandat de négociation confié à la Commission est resté secret pendant plus d'un an. Il n'a été rendu public qu'en octobre 2014, alimentant les craintes d'un accord négocié entre « puissants » sur le dos des peuples. Le contenu de l'accord lui-même est d'autant plus mystérieux qu'il n'y a pas d'accord à ce jour... On devrait plutôt parler de documents de travail, dont la teneur ne sort pas du bunker bruxellois de la Commission européenne. Les seules autres personnes qui peuvent les consulter sont les ministres concernés (dont Matthias Fekl) et une poignée de parlementaires européens. Ces séances de lecture sont notamment possibles dans les ambassades américaines, sous haute surveillance. Les documents ne peuvent pas être reproduits pour être diffusés.

QUELS POINTS DE CRISPATION ?

Les peurs européennes s'articulent sur le détricotage des normes sociales et environnementales, et sur le recours à des arbitres internationaux pour trancher les litiges com-

merciaux. Demain, une firme pétrolière américaine pourra-t-elle demander à des juges extraterritoriaux la fin de l'interdiction française de la fracturation hydraulique des roches afin d'exploiter les gaz de schiste ? Un géant agroalimentaire obtiendra-t-il devant les mêmes des milliards de dollars de dédommagement parce qu'il ne peut pas commercialiser des produits OGM en Europe ? Quelques exemples de par le vaste monde donnent du grain à moudre aux opposants. En 2011, Philip Morris a ainsi attaqué l'Australie devant un tribunal arbitral au motif que le pays instaurait le paquet neutre pour les cigarettes... Sentant le vent de la révolte monter, la Commission de Bruxelles a publié une nouvelle proposition il y a dix jours : une cour permanente publique, mi-américaine, mi-européenne, avec un mécanisme d'appel.

C'EST POUR QUAND ?

À l'entame du processus, l'objectif du marché ouvert était fixé pour 2015. En visite aux États-Unis en février 2014, François Hollande avait appelé à hâter les discussions pour aboutir à un accord la même année. On en est loin. D'autant plus loin que le gouvernement français est de plus en plus critique sur le sujet, à preuve les propos vigoureux de Matthias Fekl ci-contre. Alors, 2016, 2017 ? Quoi qu'il en soit, le traité devra être ratifié par le Parlement européen et par les Parlements nationaux. On peut en être sûr : il va y avoir du sport.

JEAN-DENIS RENARD

Une opposition hétéroclite mais déterminée

Depuis plusieurs années, le traité Tafta suscite l'inquiétude d'une partie de la société civile

En février 2014, lors d'une conférence de presse commune avec Barack Obama, François Hollande ne cachait pas son enthousiasme pour le traité transatlantique. « Aller vite n'est pas un problème, c'est une solution. Nous avons tout à gagner à aller vite, sinon nous savons bien qu'il y aura une accumulation de peurs, de menaces, de crispations », déclarait le président français. Plus d'un an et demi plus tard, on mesure, à la lecture des propos ci-contre du secrétaire d'État au Commerce, le changement de posture de l'État français.

Défiance de l'opinion publique

Si, au départ, le traité avait principalement suscité la défiance de la gauche radicale, l'ampleur des domaines susceptibles d'être concernés



En mars 2014, une manifestation avait eu lieu à Bruxelles devant les locaux de la Commission européenne. ARCHIVES AFP/ VIN

par l'instauration de cette zone de libre-échange (agriculture, médicaments, énergie, données personnelles...) a peu à peu fait naître des oppositions plus larges au sein de la société civile. Ce fut le cas en France, mais aussi en Allemagne, où la défiance d'une partie de l'opinion publique a pu amener la chancelière

Angela Merkel à tenir des propos plus nuancés.

En mars 2014, une centaine de mouvements citoyens avaient ainsi appelé à manifester lors du lancement du quatrième cycle des négociations à Bruxelles. Parmi eux, des syndicats, des ONG altermondialistes (conduites par Attac) ou encore

des mouvements de défense des libertés des citoyens sur internet, tels la Quadrature du Net. Ces mouvements espéraient faire du traité Tafta un enjeu majeur des élections européennes. Ce ne fut pas le cas. Mais, alors que les principaux organes européens voient dans la création de cette zone d'échange une opportunité de doper la croissance, les associations entendaient bien renouveler l'expérience du traité Acta (traité anticontrefaçon) en 2012. La forte opposition de la société civile à ce texte lui aussi négocié à huis clos avait conduit le Parlement européen à le rejeter.

« Un piège pour l'Europe »

En janvier dernier, la Commission a publié les résultats de la consultation lancée en 2014 auprès des citoyens européens : elle avait reçu 150 000 réponses, dont 93 % d'opposition. À cette réserve près que la majorité des réponses émanaient d'associations opposées au projet...

Sur l'échiquier politique, en

France, le Front de gauche, EELV et le Front national ont clairement pris position contre le traité. Mais une partie du PS a également exprimé son hostilité. Lors d'une audition au Sénat, en 2013, l'ancien directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn, a également fait valoir ses réserves, qualifiant les négociations de « piège pour l'Europe ». Et un certain nombre de collectifs dirigés par les socialistes (tels la Région Île-de-France) ont elles aussi demandé l'arrêt des négociations.

Vu le champ très large balayé par le traité, il est difficile de résumer les arguments des opposants. Ceux-ci allant des préoccupations environnementales aux questions de souveraineté des États. Mais tous dénoncent le régime qui semble prévaloir dans le processus de négociation : le secret. Avec pour crainte que de cette opacité naisse un corpus laissant peu de place aux pouvoirs publics pour s'opposer aux appétits des multinationales.

Yann Saint-Sémin

La nouvelle LGV, pour de vrai ?

TRANSPORT Le gouvernement va signer le décret d'utilité publique pour les lignes de trains à grande vitesse au sud de Bordeaux. Une annonce qui ne va pas clore comme par magie une polémique de longue date

JEAN-DENIS RENARD

jd.renard@sudouest.fr

Reportée de mois en mois, la décision gouvernementale de passer outre l'avis défavorable de la commission d'enquête a finalement « fuité » samedi, lors de la Fête de la rose à Soustons, dans les Landes : le décret déclarant d'utilité publique le grand projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) va être signé. Régional de l'étape, le Landais Alain Vidalies, secrétaire d'État aux Transports, l'a confirmé à Alain Rousset, le président (PS) de la Région Aquitaine. Ce pas en avant ne va pas éteindre la polémique pour autant.

1 L'ombre de l'avis défavorable

C'est suffisamment rare pour être souligné : la commission d'enquête qui a travaillé sur le projet de LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax a rendu un avis défavorable. En mars dernier, le verdict a résonné comme un coup de tonnerre, tant les grands projets d'infrastructure passent généralement l'obstacle sans coup férir. Parfois même les plus controversés. L'aéroport nantais de Notre-Dame-des-Landes a ainsi bénéficié d'un avis favorable assorti de réserves en 2007. Plus ubiquitous, la LGV Poitiers-Limoges (qui fait partie du GPSO) a elle aussi reçu sous réserve l'estampille « avis favorable » il y a deux ans.

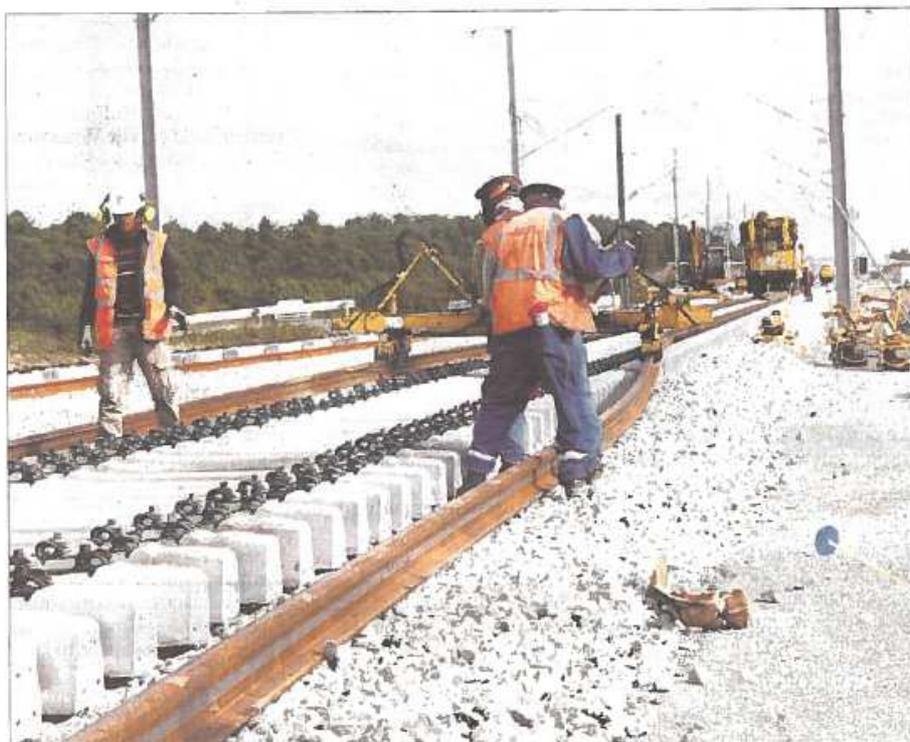
D'une certaine manière, l'avis défavorable rendu le 30 mars augurait un changement de cap sociétal, induit par les préoccupations environnementales et par l'anémie des financements : fini les projets aussi pharaoniques que dispendieux, place aux alternatives moins chères et aux trains moins clinquants et plus à l'heure. Alain Vidalies l'expliquait lui-même devant l'Assemblée nationale en février : « Le gouvernement fait un choix. Il l'annonce : c'est celui de la priorité à la maintenance, c'est celui de la priorité aux trains du quotidien. »

Huit mois plus tard, le vent tourne de nouveau. Mais ces contradictions fournissent de l'eau au moulin des opposants.

2 Et maintenant, le scrutin régional

Fidèle à sa tradition jamais démentie depuis les Trente Glorieuses, la droite ne manque pas de se réjouir d'un grand projet prêt à sortir de terre. Dès samedi, Alain Juppé, le maire (Les Républicains) de Bordeaux, a exprimé sa satisfaction à l'annonce du feu vert gouvernemental.

La vie est plus compliquée au PS, en prévision des élections régionales des 6 et 13 décembre. Aussi enthousiaste pour la LGV qu'il l'était pour la construction de l'autoroute A 65 Langon-Pau, le président Alain Rousset a plusieurs fortes têtes dans son camp. Celle de Gilles Savary, dé-



Si le tronçon Tours-Bordeaux (ici en travaux en Charente) est prévu pour 2017, il n'y aura pas de construction avant longtemps sur les lignes Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax. ARCHIVES M.-L. GORIN

puté de la Gironde, spécialiste des transports à la compétence incontestée, consterné par l'annonce d'Alain Vidalies. Celle de Jean-Luc Gleyze, le nouveau président du Conseil départemental de la Gironde, lui aussi opposé à la LGV. Comment les socialistes vont-ils s'accommoder de leurs dissensions sur un thème aussi incontournable dans une campagne régionale ? Mystère.

En tout cas, le gouvernement aurait voulu torpiller le mini-référendum à venir de Jean-Christophe Cambadélis sur l'union de la gauche qu'il ne s'y serait pas pris autrement :

si les membres d'Europe Écologie-Les Verts cherchaient un bon motif de partir sur des listes autonomes aux régionales, ils l'ont.

3 Et ensuite, sur le terrain ?

ZAD ou pas ZAD ? À la lumière des événements qui ont rythmé les récents projets d'aménagement pour l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, pour le Center Parcs de Roybon (en Isère) ou encore pour le barrage de Sivens (dans le Tarn), l'éventualité d'une arrivée de zadistes sur le tracé n'est pas à écarter. Une première

esquisse de ce type de réaction a vu le jour en décembre dernier dans des champs proches d'Agen, à proximité du fuseau de la LGV Bordeaux-Toulouse.

Les opposants historiques au projet ont mis en garde les pouvoirs publics contre des possibles dérapages à venir. Au mois de juin, dans une lettre ouverte à François Hollande, plusieurs associations aquitaines imploreraient ainsi le président d'écouter la voix du terrain avant que « la voie de la violence, que nous rejetons, ne soit ouverte ».

Si le projet venait à connaître des

développements concrets, les points chauds ne manqueraient pas. Dans le Lot-et-Garonne mais surtout au sud du département de la Gironde. C'est là qu'est dessiné le fameux « Y » de la LGV, où le tronçon commun de la ligne nouvelle se partage en deux directions, l'une vers Toulouse, l'autre vers Dax. Dans ce réservoir de biodiversité où prospère notamment une hétraie exceptionnelle, les oppositions au projet sont très vives et très structurées. Elles font fi des clivages sociologiques, des écologistes, des sylviculteurs et, plus au nord, des vignerons de Sauternes et de Barsac, unis dans le refus de la LGV.

4 La chasse au trésor est lancée

C'est un autre chantier qui s'ouvre pour les autorités, plus compliqué que les travaux de terrassement : le bouclage financier du GPSO. 9,1 milliards d'euros - si ce chiffre n'enflamme pas - ne se trouvent pas sous les sabots d'un cheval. Actuellement en construction, le tronçon LGV Tours-Bordeaux, qui sera mis en service à l'été 2017, a fait l'objet d'un partenariat public-privé avec le groupe Vinci à la manœuvre. Les 58 collectivités locales sollicitées pour le complément ont renâclé à payer. Les relations entre le concessionnaire et la SNCF ne sont rien moins qu'exécrables. Le cadencement des dessertes à venir fait l'objet d'une bataille de chiffonniers. Alors, quelle alternative ? Seule certitude : le payeur sera soit le contribuable, soit l'usager, soit les deux. Il s'agit souvent de la même personne.

L'utilité publique pour prendre date

Toulouse à soixante minutes de Bordeaux et à trois heures et des poussières de Paris en 2024, vraiment ? Si le temps de trajet sera peut-être tenu, les délais de réalisation de la ligne sont sujets à caution.

Plus que le top départ du projet GPSO, la déclaration d'utilité publique (DUP) relève de l'affirmation politique et de la précaution juridique. C'est, pour les décideurs, une manière de dire que le projet verra le jour quoi qu'il advienne ; même si cette volonté peut être battue en brèche par la justice, une DUP pouvant être cassée en cas de recours devant la juridiction administrative.

Les Bordelais le savent, puisqu'il y a un an, le tribunal administratif de la ville avait annulé la déclaration d'utilité publique de la ligne D du tramway. La cour administrative d'appel a

sauvé la mise du projet. Sur le plan juridique, une DUP sur la ligne à grande vitesse permet à la puissance publique de prendre la maîtrise du foncier en vue d'une réalisation plus lointaine. Financièrement, c'est une arme à double tranchant car elle ouvre droit à expropriation pour les propriétaires situés sur le tracé. Ce point est souligné par le député PS de la Gironde Gilles Savary.

De façon plus globale, on peut s'interroger sur le réel impact d'une DUP quand on plonge dans le dossier hautement pittoresque du projet de LGV entre Poitiers et Limoges. L'avis favorable de la commission d'enquête sur cette ligne de 112 kilomètres a été rendu public en septembre 2013. Le décret portant déclaration d'utilité publique a été signé en janvier 2015, juste avant le terme légal. Mais le

dossier n'est pas purgé d'une contradiction de taille. La commission d'enquête soumettait son avis favorable à une réalisation rapide de l'infrastructure, c'est-à-dire avant 2030. Or une telle priorité paraît invraisemblable pour ce dossier proprement éreinté par la Cour des comptes en octobre 2014. « Les modalités de financement de cette infrastructure ne sont ni déterminées, ni même envisagées », avaient indiqué les magistrats, jugeant « impossible d'assurer une rentabilité socio-économique même minimale » à la ligne.

Dès lors, pourquoi signer la DUP Poitiers-Limoges ? Pour que François Hollande profite d'une ambiance chaleureuse lors de ses vœux à Tulle en janvier dernier, les élus limousins étant très attachés au projet. C'est sans doute ça, « l'utilité publique ».

REPÈRES

2024

La date annoncée pour la mise en service de Bordeaux-Toulouse. Bordeaux-Dax est programmé pour 2027.

9,1

En milliards d'euros, le montant prévisionnel des travaux, dont 5,9 milliards pour Bordeaux-Toulouse.

327

Le nombre de kilomètres de lignes nouvelles, dont 55 km de tronçon commun au sud de Bordeaux, puis 167 km vers Toulouse et 105 km vers Dax.

60

En minutes, le temps de trajet entre Bordeaux et Toulouse sur la nouvelle LGV.

« Faire autrement que pour la LGV Tours-Bordeaux »

ALAIN ROUSSET
Le président de la Région Aquitaine en appelle à l'Europe

JEAN-DENIS RENARD ET STELLA DUBOURG

Les opposants mettent l'accent sur le financement acrobatique, voire impossible, des futures lignes à grande vitesse. Alain Rousset, lui, préfère envisager des « solutions innovantes ».

Joint hier soir, le président (PS) de la Région Aquitaine a réitéré sa satisfaction. « Mais je pense qu'il faudra s'y prendre autrement que pour la ligne Tours-Bordeaux, ajoute-t-il. C'est un ouvrage d'État. Il est difficile de demander un apport financier conséquent aux collectivités locales. En revanche, ce chantier annonçant une liaison transfrontalière vers l'Espagne suppose l'intervention de l'Europe, qui est très soucieuse de voir le réseau s'étoffer. » Le socialiste espère ainsi « une subvention de l'ordre du milliard d'euros ».

Il poursuit : « En plus de cela, il faut

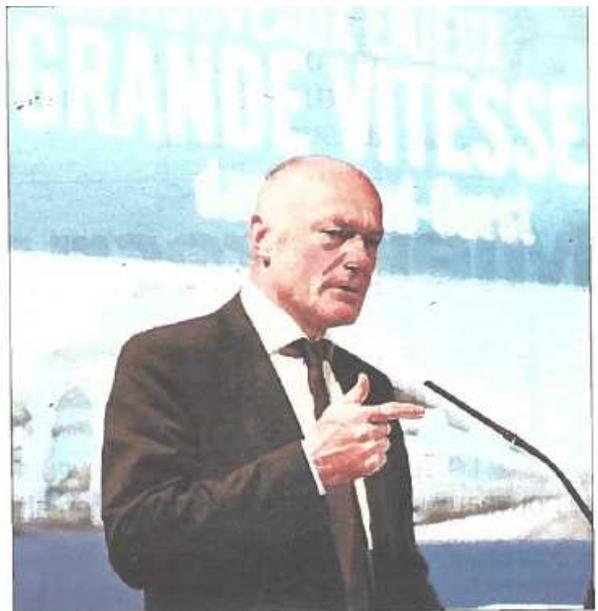
parier sur le plan Juncker, sans doute pas sur l'enveloppe du plan Juncker 1 mais sur des étapes [ultérieures]. Enfin, à l'échelon national, pensons au grand emprunt. On peut en lever un nouveau en le resserrant sur des priorités d'aménagement comme le grand projet ferroviaire du Sud-Ouest. N'oublions pas qu'on parle là d'un investissement pour un siècle. Si on n'avait pas eu la déclaration d'utilité publique, il aurait fallu repartir de zéro à partir de 2030, avec tous les dangers que l'étalement urbain aurait fait peser sur ce projet dans l'intervalle. »

Gleyze ne fera pas la guerre

Président (PS) du Conseil départemental de la Gironde et hostile au projet, Jean-Luc Gleyze a lui aussi peaufiné l'argumentaire. « Compte tenu du modèle économique des LGV remis en cause par la Cour des comptes, compte tenu de l'état des finances publiques et des impayés dans le tour de table du tronçon Tours-Bordeaux [NDLR : actuellement en construction suivant les modalités d'un partenariat public-privé], je ne vois pas comment on pourrait parvenir à boucler le finan-

cement des LGV au sud de Bordeaux », souligne-t-il. Jean-Luc Gleyze entend faire respecter la priorité « d'améliorer la desserte ferroviaire de proximité ». Il donne quitus à Alain Rousset de pousser dans le même sens que lui sur ce sujet et assure qu'il n'a « pas d'états d'âme » en vue des élections régionales de décembre où Alain Rousset est candidat à sa propre succession. « Entre Alain Rousset, pro-LGV, et Virginie Calmels [NDLR : la candidate du parti Les Républicains], qui est aussi pro-LGV, mon choix est tout fait ! », conclut-il.

Quant à Françoise Coutant, tête de liste EELV, elle réaffirme sans surprise son refus. « À l'heure où l'État impose des restrictions aux collectivités, qui tendent à réduire les services publics pour le plus grand nombre, pourquoi donner la priorité à des projets qui engloutiront plus de 8 milliards d'euros, ne seront jamais rentables en fonctionnement et qui ne concerneront qu'une minorité de voyageurs en capacité de payer cher leurs billets de train ? Ce choix ne répondra pas aux besoins des citoyen(ne)s qui plébiscitent les TER comme moyen de transport pour leurs déplacements du quotidien. »



Alain Rousset, président de la Région Aquitaine, voit en la LGV « un investissement pour un siècle ». PHOTO ARCHIVES GUILLAUME BONNAUD



Les Verts contre la LGV

POLITIQUE Françoise Coutant ne veut pas des lignes vers Dax et Bordeaux

Six mois après l'avis négatif de la commission d'enquête, le gouvernement va reconnaître d'utilité publique les projets de Ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) Bordeaux-Dax et Bordeaux-Toulouse. L'Angoumoisine Françoise Coutant, chef de file des Verts (EELV) aux prochaines régionales, y voit un mauvais signal et un « manque de lucidité ».

Dans un communiqué diffusé hier, elle déclare : « À l'heure où l'État impose des restrictions aux collectivités, qui tendent à réduire les services publics pour le plus grand nombre, pourquoi donner la priorité à des projets qui engloutiront plus de 8 milliards d'euros, ne seront jamais rentables en fonctionnement [...] et ne concerneront qu'une minorité de voyageurs en capacité de payer



Françoise Coutant, chef de file EELV aux régionales. A. LACAUD

cher leurs billets de train ? Ce choix ne répondra pas aux besoins et aux priorités des citoyens qui plébiscitent les TER comme moyen de transport pour leur déplacement du quotidien et souhaitent l'amélioration de ce service en terme de fréquence et de ponctualité. L'État fait fausse route en privilégiant ce type de grands projets, qui relève plus du symbole que des besoins réels des territoires. »

INDISCRÉTION

Salvador Pérez, préfet de la Charente, réunit aujourd'hui une commission chargée de redessiner la carte de l'intercommunalité en Charente. Ses 42 membres devront faire preuve d'une grande dextérité dans le maniement des ciseaux et du tube de colle...

PHOTO CELENE LEVAIN



Avec Xavier Bonnefont (Les Républicains) et Véronique Marendat (UDI) à la foire de Rouillac. A.L.

Calmels en campagne en attendant la liste

RÉGIONALES Chef de file de la droite et du centre, Virginie Calmels était hier à Rouillac et Jamac

OLIVIER SARAZIN

o.sarazin@sudouest.fr

Une visite express des chais et de la distillerie des Pelletant à Saint-Amant-de-Nouère. Un p'tit tour à la foire mensuelle de Rouillac. Puis un discours à la salle des fêtes de Jamac, lors de la fête départementale des Républicains et de l'UDI... Hier, Virginie Calmels battait la campagne en Charente. La chef de file de la droite et du centre aux prochaines élections régionales a-t-elle subjugué ses interlocuteurs ? « Partout où elle passe, elle fait un tabac. Je savais qu'elle était bosseuse et intelligente. Je constate qu'elle fait de l'excellent travail et qu'elle a des chances de l'emporter », a récemment déclaré Alain Juppé. Peut-elle vraiment détrôner Alain Rousset, l'un des rares socialistes en mesure de sauver sa peau les 6 et 13 décem-

bre prochain ? Virginie Calmels, 44 ans, adjointe à Bordeaux après une brillante carrière dans les médias, y croit. Les 250 militants charentais réunis à Jamac également. Tonnerre d'applaudissements quand la candidate a déclaré que « nos entreprises et nos agriculteurs [étaient] opprimés par des normes françaises, une fiscalité française et des charges françaises » !

La salle, c'est vrai, était conquise. Ragaillardie par les victoires de 2014 et de 2015, la droite charentaise a le vent en poupe, grisée par le « souffle de la reconquête » (la formule est de Daniel Sauvatre, président des Républicains en Charente).

Les 12 noms à la mi-octobre

À table, certains militants ont fait remarquer (mezza voce) que la liste départementale n'était pas prête. Quand sera-t-elle bouclée ? Quand connaîtra-t-on les 12 noms derrière Xavier Bonnefont (maire Les Républicains d'Angoulême) et Véronique Marendat (mairie UDI de Segonzac et conseillère régionale sortante) ? « Toutes les listes seront présentées à la mi-octobre et seront définitives ! Pas comme chez nos opposants qui

devront faire le grand écart avec le Front de gauche et les Verts. Chez nous, l'union avec les centristes est naturelle, les sensibilités sont complémentaires », a déclaré Virginie Calmels lors d'une conférence de presse en marge du repas.

Xavier Bonnefont et Jérôme Sourisseau (président de l'UDI en Charente) ont acquiescé. Celui qui est aujourd'hui maire d'Angoulême a d'ailleurs rappelé que la dynamique d'union avait été amorcée dès 2012, lors de la création du groupe informel « 9 en 16 ». Ces neuf élus en appelaient à du neuf à droite et au centre droit. Jeunes et précurseurs, ils avaient compris que leurs aînés avaient perdu trop de temps, d'énergie et de plumes dans de vaines querelles. Seulement voilà : du groupe où figuraient notamment Xavier Bonnefont, Jérôme Sourisseau et Véronique Marendat, une personnalité importante n'a pas été qualifiée pour les régionales : Vincent You.

Bon petit soldat, il a néanmoins participé à la fête de Jamac. Il a déjeuné entre Jacques Bobe (ancien président du Conseil général) et Henri de Richemont (ancien sénateur). On ne sait pas qui a fait le plan de table...

L'opposition à l'offensive

POLITIQUE Samedi après-midi, Noël Belliot (Les Républicains) a fait sa rentrée politique. Il était accompagné de son équipe et du conseiller départemental Jean-Hubert Lelièvre

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Il porte le teint hâlé des retours de vacances, a maigri et dit s'être « remis au sport ». Samedi, lors d'une conférence de presse dans un salon de thé de la rue Aristide-Briand, Noël Belliot (Les Républicains) a donné un ton résolument offensif et pugnace à la rentrée politique. Offensif, certes, mais plutôt fair-play. Le leader du groupe d'opposition au Conseil municipal n'a pas ménagé Michel Gourinchas (PS), le maire, mais ses attaques ne furent pas frontales. Accompagné des conseillers Émilie Richaud, Jeanine Provost, Florence Péchevis et Richard Ferchaud, mais aussi du conseiller départemental Jean-Hubert Lelièvre (LR), Noël Belliot a abordé quatre dossiers jugés « cruciaux ».

1 Les contours du futur Grand-Cognac

« Enclavé entre les agglomérations d'Angoulême et Saintes, notre territoire a besoin de l'union des Communautés de communes du Grand-Cognac, de Jarnac, de Grande Champagne, de Château-neuf et de Rouillac autour d'un projet partagé. Cette union est d'une impérieuse nécessité si nous voulons peser dans la future grande Région », a-t-il déclaré, regrettant la récente décision des élus du Jarnacais (lire notre édition de samedi)

2 Un rapport jugé « édifiant »

Selon Noël Belliot, les 36 pages du rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) sur la gestion municipale depuis 2008 sont « très inquiétantes ». « La CRC, a-t-il dit, souligne la pauvreté de Cognac et la richesse du Grand-Cognac. Comment en est-on arrivé là ? Il est temps de réformer un pacte fiscal



Le groupe d'opposition et le conseiller départemental Jean-Hubert Lelièvre. Ne manque sur cette image que Maryvonne Laurent, retenue par d'autres occupations samedi. PHOTO G.S.

dont les mécanismes de répartition et de solidarité entre les communes date de 1994. Michel Gourinchas le sait mais n'est pas assez volontaire, pas assez rapide. »

« Du coup, à Cognac, il n'a fait qu'augmenter les impôts et a du mal à boucler ses budgets », ont ajouté Émilie Richaud et Jean-Hubert Lelièvre.

Au pouvoir, la droite a-t-elle fait mieux, ferait-elle mieux ? « Je reconnais qu'il y a eu des erreurs dans le passé, mais oui, nous ferions mieux, notamment en utilisant le levier du fonds de péréquation et en réduisant les charges, notamment en fusionnant de nombreux services de Cognac et de Grand-Cognac : le personnel, les finances, les

achats, l'urbanisme, l'informatique et la communication », a détaillé Noël Belliot.

3 L'inquiétude des commerçants

Le chef de file de l'opposition rappelle combien l'agrandissement du Mas de la Cour-Bellevue (lire ci-dessous) inquiète les commerçants du centre-ville mais aussi ceux de Châteaubernard.

Il en appelle à la création d'un grand observatoire du commerce à l'échelle intercommunale. « À Grand-Cognac, rien n'est pensé pour revitaliser les centres des villes et villages ou empêcher la zone du Fief-du-Roy - que l'on vide - de s'assécher ! »

4 La disparition des médecins libéraux

Noël Belliot n'a pas oublié que, fut un temps, Michel Gourinchas souhaitait que la municipalité salarie des médecins généralistes pour répondre à la délicate question du remplacement de nombreux praticiens de ville, proches de la retraite. « Créer un dispensaire était une folie ! L'idée semble oubliée mais le problème demeure. Que fait la majorité ? Rien ! Dans ce dossier, il ne faut pas tarder à agir... »

L'idée de l'opposition ? Transformer l'école Jean-de-La Fontaine, fermée, en un pôle de santé où des médecins libéraux trouveraient un secrétariat commun.

Jennyfer et Happy Cash au Mas de la Cour

COMMERCE Les deux nouvelles enseignes ouvriront avant la fin de l'année

Les enseignes Jennyfer (prêt à porter féminin) et Happy Cash (achat et vente de produits d'occasion) vont très bientôt s'installer dans la nouvelle zone commerciale du Mas de la Cour-Bellevue à Châteaubernard, a-t-on appris samedi auprès du promoteur immobilier CFA Atlantique, qui a confirmé une indiscretion de « Charente Libre ».

« Jennyfer va occuper une surface d'environ 300 m², dans ces cellules commerciales que nous appelons "les petites folies", juste devant Mr. Bricolage. L'ouverture se fera sans doute à la mi-novembre. Happy Cash sera logé dans un espace similaire. Le bail est à la signature. Le commerce ouvrira avant la fin de l'année mais il est

difficile de donner une date précise », a déclaré Jean-Marie Robin, directeur de programme chez CFA.

King Jouet le 10 octobre

Sur place, les travaux se terminent. Le retail-park de 11 000 m² (traduisez un centre commercial sans galerie centrale) a plutôt fière allure, avec ses vérandas colorées. Le centre auto Feu Vert et le club de gym Keep Cool se sont installés cet été.

De son côté, l'enseigne King Jouet quitte le Fief-du-Roy et inaugurerait son nouveau magasin (de 995 m²) samedi 10 octobre. Dans la foulée, Tip-Top Centrakor devrait ouvrir mercredi 14 octobre. Centrakor est une chaîne de décora-

tion à petits prix, qui dispose d'environ 250 points de vente en France. Le franchisé, qui s'installe ici, est déjà présent à Barbezieux et à Ribérac.

Une dizaine d'autres cellules commerciales sont toujours à louer au Mas de la Cour. « Nous avons beaucoup de contacts, des négociations confidentielles sont en cours mais c'est vrai, la conjoncture est difficile et nous avons parfois du mal à finaliser », explique-t-on chez CFA Atlantique.

Pour rappel, CFA est le partenaire de la société d'économie mixte Territoires Charente, qui, mandatée par Grand-Cognac, investit 13 à 14 millions d'euros dans l'aménagement concerté de



L'aménagement du retail-park se termine. PHOTO O. SARAZIN

40 hectares le long de la RN 141. La zone du Mas de la Cour-Bellevue, à l'entrée Est de Cognac, est appelée à devenir la plus importante du département.

■ CHATS ERRANTS

Une campagne de piégeage (par trappage) des chats errants et sauvages aux abords des habitations est organisée au 66, rue des Gélines, jusqu'à samedi. Il est conseillé aux propriétaires de chats domestiques de conserver leurs animaux à la maison durant cette période. Plus de renseignements auprès de la police municipale au 05 45 82 38 48.

■ CHÂTEAUBERNARD

Alcooliques anonymes. Les Alcooliques anonymes se réunissent tous les mardis sans exception, à 19 h à la Maison des associations, 14 rue Pierre-Pinard. Le quatrième mardi du mois, les rencontres sont ouvertes à la famille, aux amis, aux professionnels de santé, etc.

CLAIX

Une Claibertine attend son public

Sélectionnée au casting de présélection régionale du 13 septembre, dans le cadre de l'élection de Miss Poitou-Charentes 2015, Julie Migret, une jeune habitante de Claix, âgée de 19 ans et mesurant 1,72 m, va participer à ce concours le dimanche 11 octobre, de 14 h 30 à 17 h 30, à l'espace culturel Le Castel, 1 rue Jean-Prévotière, à Châteaubernard.

Julie, qui est en deuxième année de BTS technico-commercial animaux d'élevage et compagnie à Magnac-Laval, d'un caractère plutôt timide, s'est pourtant lancée avec enthousiasme dans cette belle aventure, poussée et encouragée par ses copines et ses amis et soutenue par sa famille.

Elle lance à un appel aux Claibertins et à tous ses proches à venir la soutenir le 11 octobre. En effet, en première partie, c'est le public présent qui vote pour soutenir sa candidate ; il est donc important d'inviter un maximum de personnes à se déplacer pour encourager Julie, puisque seule la moitié des candidates ayant obtenu le plus de votes participera à la dernière partie du concours où ce sera le jury qui élira la miss et ses deux dauphines. À noter la présence exceptionnelle lors cet événement de Camille Cerf, Miss France 2015.

Contact : 05 49 94 93 77.



Julie Migret, candidate à l'élection Miss Poitou-Charentes, doit rassembler un maximum de spectateurs. PHOTO PHILIPPE REDON

LGV: les communes organisent la riposte

Les communes traversées par la LGV vont attaquer Cosea à qui est réclamée une aide financière suite aux travaux d'aménagement.

Julien PRIGENT
j.prigent@charentelibre.fr

La bataille judiciaire est sur le point de s'engager. Liguées en association présidée par le maire de Champagne-Vigny Gérard Saumon, les 127 communes traversées par la ligne de train à grande vitesse Tours-Bordeaux s'appêtent à attaquer l'aménageur Cosea.

Elles réclament que leur soit versée une indemnité compensant au prorata les travaux d'entretien dont elles ont désormais la charge, suite aux travaux de la LGV.

Cosea a construit de nouveaux ouvrages d'art, de nouvelles routes, que les communes doivent désormais se charger d'entretenir. D'accord, répondent-elles, mais pas sans qu'on nous en donne les moyens. «Nous avons adressé un cahier des charges à chacune des communes afin de répertorier le montant exact des préjudices et charges subies à cause de la LGV», explique Gérard Saumon.

Revêtements de voirie et nouveaux talus à entretenir, des trottoirs à créer ou des glissières à installer, perte de foncier bâti... Le document se veut exhaustif. Les élus se chargent actuellement de les remplir. Quand ce recensement sera terminé, les communes déposeront devant les tribunaux



Gérard Saumon, qui préside l'association des communes traversées par la LGV Tours-Bordeaux, réclame des indemnités à Cosea.

Photo CL

administratifs une requête en référé pour instruction et expertise. «On veut obtenir la désignation d'experts. Et qu'ensuite, nous soit versée une indemnité», souligne le maire de Champagne-Vigny, en pointe dans ce combat, et qui annonce aussi que l'association se cherche actuellement un avocat pour défendre sa cause. Les 58 communes de Bretagne et des Pays de la Loire traversées par la future LGV Le Mans-Rennes se sont également jointes à la lutte.

Une aide à la réfection des routes réclamée

Pour l'heure, les municipalités sont dans l'impasse. «Car les contrats signés en 2011 entre l'État et les collectivités locales ne prévoyaient pas de versement d'indemnités. On nous répond que c'est acté, que c'est comme ça.»

Mais Gérard Saumon et ses homologues ne sont pas d'accord. «On sait que là, c'est le combat de la dernière chance.» Et qui se double d'une pression accrue sur les parlementaires. «Je vais également interpeller François Baroin, président de l'Association des maires de France pour qu'il nous soutienne», ajoute Gérard Saumon. En parallèle, une pétition circule dans les communes traversées par la LGV. Elle réclame que Cosea mette la main à la poche pour remettre en état les routes départementales et communales empruntées par les engins de chantier durant les quatre ans de travaux.

«Cosea a proposé au Département de l'aider à hauteur de 30 % pour les réfections de voiries. Je peux vous dire que le Département ne l'entend pas du tout comme ça et réclame que Cosea prenne en charge 70 % des travaux.»

■ MISS

POITOU-CHARENTES

Une jeune fille de Claix en lice pour le concours



Julie Migret va retrouver quatre autres jeunes Charentaises lors du concours Miss Poitou-Charentes.

Photo CL

Julie Migret, une jeune Claibertine de 19 ans, va rivaliser de charme et d'esprit dimanche 11 octobre de 14h30 à 17h30 à l'espace culturel Le Castel à Châteaubernard. Avec un espoir: succéder à Mathilde Hubert et coiffer la couronne de Miss Poitou-Charentes, passeport indispensable pour concourir à l'élection de Miss France. Julie Migret est étudiante à Magnac-Laval (Haute-Vienne) en deuxième année de BTS technico commercial «animaux d'élevage et de compagnie». Les places pour l'élection sont disponibles chez Auchan, Leclerc, Carrefour, Intermarché, Cultura, les Hypermarchés U, Géant Casino, la Fnac.

■ CHÂTEAUBERNARD

L'opéra se fait cocasse dynamique et sensuel



Les trois artistes ont rencontré le maire (à droite), après le spectacle.

Photo CL

Nous nous entraînon*s à con-*server notre puissance vocale dans ces conditions extrêmes», confiait vendredi soir la soprano Leana Durney, à la fin du spectacle donné au Castel. Sur scène, c'est un véritable exploit sportif, teinté de résonances musicales «haut de gamme» empruntées à l'art lyrique, qui a été très applaudi.

Leana Durney, diplômée de la Haute école de musique (HEM) de Genève, à la voix évoluant dans les fréquences aigues d'un registre classique, ajoute la performance acrobatique qui lui permet de sauter sur le piano, voire sur le pianiste, avec sa petite robe verte au-dessus du genou. Une prestation éloignée des standards de la robe longue noire des scènes lyriques.

Elle a partagé cette prouesse scénique pluridisciplinaire, offrant une mouture décalée de l'art lyrique, avec Davide Autieri, le baryton ita-

lien, lui-même issu de la HEM de Genève. Lucas Buclin, le pianiste suisse, dont la carrière emprunte indifféremment à la musique de chambre, quand il n'est pas soliste, les accompagnait, complice des loufoqueries des chanteurs, dans ce savant mélange des genres dénommé «L'Opéra dans tous ses états», conçu par la compagnie «Comiq'Opéra» de Neuchâtel.

Les trois artistes, rompus à la pratique des langues, ont traversé avec talent et virtuosité, tout en se livrant aux pires pitreries, des airs connus d'opéra, en allemand, en italien ou en français, sans jamais perdre le fil de leur partition, tels des funambules de l'art lyrique. «La Flûte enchantée», «Don Juan» ou «Les Noces de Figaro» ont fait suite à cet avertissement solennel de l'un d'eux: «Mozarella» («Mozart est là»). Rossini, Wagner, Offenbach, Tchaïkowsky, et les autres, n'étaient pas en reste.

Calmels, deux pieds dans la campagne

Virginie Calmels, la tête de liste de la droite et du centre aux régionales, a lancé la campagne en Charente pour les élections de décembre. CL a suivi ses premiers pas hésitants dans les allées de la foire de Rouillac, hier.

Julien PRIGENT
j.prigent@charentelibre.fr

On s'est demandé si elle tentait de battre un record de vitesse. Hier matin, dans les allées de la foire du 27, à Rouillac, Virginie Calmels et ses amis sont d'abord allés vite, très vite, sans prendre le temps de serrer des mains.

Et puis la candidate à la présidence de la future grande région Aquitaine - Poitou-Charentes - Limousin assure avoir recadré son staff, visiblement peu satisfaite de cette visite au pas de charge. «Je fais confiance aux élus locaux qui connaissent mieux que moi les personnes d'ici.»

«C'est qui, elle?»

Xavier Bonnefont ne s'est pourtant pas ménagé. «Voilà Virginie Calmels, notre future présidente de région!» Devant le stand du fromager, de lingerie ou un verre de pineau à la main, le maire d'Angoulême, et tête de liste en Charente de la liste d'union Les Républicains - UDI, a mouillé le maillot. Mais sa popularité et son aisance ont, par contraste, souligné les carences de la candidate Calmels.

«Qui êtes-vous?» «Elle fait la foire avec des chaussures comme ça?» Au cœur de la foule, l'ex-boss de la télé-réalité - elle dirigeait Endemol - a pu mesurer le chemin qu'il lui restait à parcourir avant d'être identi-



Virginie Calmels a plaidé en faveur de son «projet neuf» dans les allées de la foire de Rouillac.

Photo Majid Bouzzit

fiée. De Bordeaux à Rouillac, il y a un abysse. Même si elle a également croisé des supporters convaincus, Virginie Calmels - présentée à Rouillac comme «la première adjointe d'Alain Juppé» - sait qu'elle doit encore séduire, convaincre. Logique pour cette novice de la politi-

que, élue pour la première fois il y a dix-huit mois.

«Je n'ai pas d'aversion à serrer les mains. Au contraire. Ce que je retiens, c'est le contact direct avec les problématiques des gens dans des domaines extrêmement variés. Je suis attachée à l'authenticité. Et

là, les gens vous parlent sans filtre, de manière très vraie.»

Surtout, elle tient à mettre en avant «le regard neuf» qu'elle dit apporter au débat politique quand les socialistes «ont fait le choix du 'On prend les mêmes et on recommence'. Nous, on renouvelle, on féminise.»

Lot de consolation pour You?

«Nos listes seront bouclées à la mi-octobre. Mais je vous assure - désolé pour vous, les journalistes - que tout cela se fait dans un total apaisement.»

Virginie Calmels l'assure, la constitution des listes dans chaque département en vue des élections régionales des 6 et 13 décembre prochains se fait très tranquillement.

Elle l'a dit aux militants à l'occasion de la fête départementale des Républicains et de l'UDI, hier après-midi à Jarnac.

Vraiment si simple? Samedi, dans CL, l'UDI Vincent You annonçait pourtant qu'il se retirait de la course à l'investiture pour les régionales. Amer. «Moi, je ne cours ni après les Indemnités, ni après un statut social conféré par un rang sur une liste aux régionales», filiquait-il. Dans son viseur, Samuel Cazenave. Ce week-end, l'adjoint à la culture d'Angoulême a tenu à réagir sur les réseaux sociaux: «Il y a belle lurette que j'ai fait savoir que je n'étais plus candidat.»

Et l'épouse de Samuel Cazenave de commenter: «Le lot de consolation en vaut la chandelle, non? Il y a de la promotion dans l'air à l'agglomération.» Autrement dit, Vincent You prendrait la place de vice-président de Xavier Bonnefont. Le maire de Soyaux, François Nebout, lui, rappelle à l'ordre: «N'enclenchez pas la machine à perdre!»

FOOTBALL

U13 District brassage

Poule E

Alliance 3B (B) - Cognac (C)	5 - 2
Gj Val De Nouère (B) - Châteaubernard	1 - 8
Jarnac (C) - Angoulême (B)	2 - 13
Segon/Gensac/G.Champ. (B) - Châteauneuf/Si.	0 - 6

Classement. - 1. Angoulême (B), 4 pt, 1 m; 2. Châteaubernard, 4 pt, 1 m; 3. Châteauneuf/Sireuil, 4 pt, 1 m; 4. Alliance 3B (B), 4 pt, 1 m; 5. Cognac (C), 1 pt, 1 m; 6. Segon/Gensac/G.Champ. (B), 1 pt, 1 m; 7. Gj Val De Nouère (B), 1 pt, 1 m; 8. Jarnac (C), 1 pt, 1 m.

Poule F

Agre Inter Pays - Gond-Pontouvre (B)	6 - 1
Champniers/St-Yrieix (B) - Fléac/Linars	2 - 1
Cognac (B) - Châteaubernard (B)	3 - 1
Jarnac (B) - Rouillac	12 - 0

Classement. - 1. Jarnac (B), 4 pt, 1 m; 2. Agre Inter Pays, 4 pt, 1 m; 3. Cognac (B), 4 pt, 1 m; 4. Champniers/St-Yrieix (B), 4 pt, 1 m; 5. Fléac/Linars, 1 pt, 1 m; 6. Châteaubernard (B), 1 pt, 1 m; 7. Gond-Pontouvre (B), 1 pt, 1 m; 8. Rouillac, 1 pt, 1 m.